

Pour bénéficier du **remboursement de 60€**, vous devez :

1 Compléter le coupon-réponse ci-dessous

Nom: Code postal:

Prénom: Ville:

Adresse: E-mail:

2 Imprimer le coupon-réponse et joindre les pièces demandées

- Le code-barre original du produit à découper sur l'emballage (les code-barres des produits se situent sur le côté du carton)
Veillez à ne pas envoyer le numéro de série comme indiqué ci-dessous sur la photo de gauche.
- **Une photocopie de la facture** d'achat sur laquelle vous aurez entouré la référence, le montant et la date de votre achat.
- Un Relevé d'Identité Bancaire (**RIB**) ou Relevé d'Identité Caisse d'épargne (**RICE**)



3 Envoyer le tout à l'adresse suivante :

- Envoyez le tout **dans les 72 heures ouvrables** (cachet de la Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie (frais d'envoi à votre charge).

**BLUETOOTH DEH-6100BT
CEDEX 3036
99303 PARIS CONCOURS**

Modalités de l'offre :

Pour recevoir le remboursement de 60€ achetez entre le 15 novembre 2009 et le 02 janvier 2010 un autoradio Pioneer DEH-6100BT. Vous recevrez votre virement directement sur votre compte bancaire dans un délai d'environ 4 semaines, après réception de toute demande conforme, les frais d'envoi de votre demande restant à votre charge (Timbre non remboursé). Offre limitée à 1 remboursement par foyer / RIB (même nom, même adresse, même RIB ou RIP). Offre valable du 15 novembre 2009 au 02 janvier 2010 inclus, en France Métropolitaine (Corse Comprise) et DOM.

Toute demande illisible, incomplète, falsifiée avec des coordonnées erronées ou envoyée après la date butoir, sera considérée comme nulle. Conformément aux dispositions de la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participant disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations nominatives les concernant, qu'ils peuvent exercer à l'adresse e-mail suivante : contact@pioneer.fr.

Pioneer